

C O M M U N I Q U É



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



Pour publication immédiate

Première école secondaire à relever le défi

Les élèves de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault vivent dix jours sans écran

Montmagny, le 21 avril 2004- Quelques écoles primaires relevaient récemment le défi. Mais voilà que du 26 avril au 5 mai 2004, l'école secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny sera la toute première école secondaire du Québec à tenter de réussir le Défi de la dizaine sans écran.

Au cours de ces dix jours, les 1 000 élèves de l'école secondaire seront invités à remplacer les heures passées devant la télévision, les jeux vidéos et l'ordinateur, par des participations à quelque quarante activités sportives, culturelles, sociales et communautaires organisées dans les municipalités de Montmagny, Saint-François, Berthier-sur-Mer et Cap-Saint-Ignace.

En avril 2003, l'Association des comités de parents des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches invitait les conseils d'établissements de son territoire à lancer aux élèves le Défi de la dizaine sans télé ni jeu vidéo. Onze écoles primaires ont répondu à l'appel. Maintenant, on se tourne vers les élèves du secondaire.

Les jeunes d'aujourd'hui sont branchés au petit écran plus de 20 heures par semaine. Plus de la moitié d'entre eux ont la télé dans leur chambre. La communication avec les parents est d'environ 35 minutes par semaine. Enfin, les statistiques démontrent une augmentation de 300% du nombre de jeunes aux prises avec des troubles de comportements depuis les 15 dernières années. Estomaqué par ce constat, le Conseil d'établissement de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, s'est donné comme mission de sensibiliser les jeunes de l'école.

«Nous ne faisons pas ici le procès des écrans puisque nous pouvons y trouver plusieurs facteurs positifs. Mais certaines conséquences négatives nous troublent. En plus d'augmenter leur tolérance à la violence, la surconsommation provoque l'isolement de nos jeunes, le manque de communication et l'augmentation de l'inactivité», a expliqué Madame Johanne Talbot, présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault.

En décembre dernier, après une rencontre avec Monsieur Jacques Brodeur, instigateur québécois du Défi de la dizaine sans écran, le Conseil d'établissement décidait d'aller de l'avant dans ce projet. Une dizaine de parents se sont regroupés sous un comité organisateur et ils ont préparé une brochette d'activités afin d'occuper les jeunes au cours des dix jours que durent le Défi.

Et les objectifs liés au projet sont nombreux. «On souhaite faire vivre aux jeunes un voyage formidable : celui de passer du monde virtuel au monde réel. Leur donner ainsi l'occasion, le goût et les moyens d'explorer leur milieu de vie dans les semaines et les mois suivants, et ce de leur propre chef. Toutefois, on ne saurait dire si les ados vont considérer le Défi comme une entrave à la liberté ou une occasion de remettre en question la société de consommation», soulignait fièrement Madame Talbot en ajoutant que l'engagement des parents et de la communauté et des organismes du milieu était essentiel pour en assurer le succès.

Par un pareil Défi, on veut donner aux jeunes l'occasion de découvrir leur propre potentiel, l'occasion de découvrir leur communauté, les sortir de l'isolement, leur offrir un mode de vie apte à améliorer leur estime de soi, et bien sûr, réduire la violence à l'école et dans les différents milieux familiaux.

Avant que ne débute le Défi de la dizaine sans écran, chaque élève aura pris soin de noter sa consommation habituelle quotidienne de télévision, de jeu vidéo et d'ordinateur. Lorsque se met en branle le Défi, l'élève identifie quelles activités remplaceront le temps passé devant l'écran. Enfin, la veille du dernier jour, l'élève indique combien d'heures ont été enlevées de sa consommation habituelle.

Le 5 mai, les heures récupérées par l'ensemble des élèves seront additionnées afin que soit dévoilé le total d'heures «volées» par le Défi de la dizaine sans écran.

-30-

Source : Stéphane Poirier
Agent d'information
248-2016 poste 282

Renseignements : Madame Johanne Talbot
Présidente
Conseil d'établissement
248-7313